

	ATELIERS Schéma Départemental de l'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public	Ateliers territoriaux Sud 9 mai 2017 Duttlenheim
Date : 10/05/2017		
Auteur : MH		

Relevé de conclusions et pistes d'action

Atelier 1 : « Quel territoire pour les jeunes ? Trouver un emploi, se loger, se déplacer »

Diagnostic et enjeux

- **Éléments clés sur les jeunes en 2015**: 22% des habitants du territoire ont moins de 18 ans et les 16-25 représentent 10,7% de la population totale
- **Développer de nouvelles solutions de mobilité à destination de tous** :
 - 40% des jeunes n'ont pas les moyens de se déplacer : frein essentiellement financier montre **la nécessité d'accompagnement à la mobilité** comme l'exemple de la carte inter-mobilité : la combinaison permis + voiture n'est pas la seule solution, il faut développer des nouvelles solutions de mobilité
 - **Créer des partenariats avec les acteurs travaillant avec les jeunes** : entre la Mission Locale et Mobilex ou autres partenaires pour trouver des solutions, et du côté des employeurs (sensibilisation sur la mobilité comme critère de recrutement : cercle vertueux de la mobilité pour trouver un emploi et un logement)
- **Favoriser l'accès à un premier logement** : 4,5 millions de jeunes majeurs vivent chez leurs parents ou grands-parents (INSEE 2013) dont 1,5 million détiennent un emploi rémunéré (dont la moitié en CDI à temps complet)
 - Ils logent chez leurs familles pour des raisons financières insuffisantes (trouver un emploi et il est l'un des premiers accès à la mobilité) ou une absence de solution de logement
 - Tendance à favoriser des trajets longs plutôt que de décohabiter de chez leurs parents
- **Mobiliser des opportunités émergentes à partir de besoins locaux pour favoriser leur insertion professionnelle** : 6% de jeunes demandeurs d'emploi sur le territoire pour 3 bassins d'emplois, 2 sièges et 1 permanence Pôle Emploi, 2 sièges, 1 antenne et 6 permanences de la Mission Locale
 - **Exploiter davantage les aides existantes** : Les CCAS (l'aide dépend de l'enveloppe sociale prévue pour la thématique et la demande passe par le conseil municipal) et la Mission Locale (la demande d'aide passe en conseil d'administration, la démarche est plus discrète)
 - Existence de partenariat entre collectivités, Orange et la Mission Locale pour initier les jeunes aux nouveaux outils numériques
- **Accompagner les jeunes dans leur autonomie dans sa globalité** : les problématiques du logement des jeunes, de la mobilité et de l'emploi sont étroitement liées

Constats et échanges

Témoignages :

- Mme Lioba MARK-HUMMEL, Eurodistrict Strasbourg-Ortenau
- Mme Murielle KAPPLER de l'ARSEA de Sélestat

Deux projets innovants pour une mobilité développée sur mesure :

- Contexte : Perspectives d'emplois transfrontaliers et besoin identifié suite à un recrutement de masse prévu sur plusieurs années, mais problème de mobilité transfrontalière
- **Pas assez de connexions transfrontalières** : agir sur les transports en commun en réunissant l'ensemble des acteurs côté Allemand et Français pour amener les employés français vers les entreprises allemandes
- **Fort portage politique nécessaire** pour engager et mettre en place cette initiative
- **Faire tomber les obstacles**: participation financière de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau pour le portage du projet de création d'une ligne de car entre Erstein et Lahr, avec le Conseil Départemental du Bas-Rhin et la Communauté de Communes d'Erstein

	ATELIERS Schéma Départemental de l'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public	Ateliers territoriaux Sud 9 mai 2017 Duttlenheim
Date : 10/05/2017		
Auteur : MH		

- Adaptation des horaires du car en fonction des horaires des salariés des entreprises puisque les transports en commun du territoire ne le permettaient pas
- Grâce à ce dispositif, la Région Grand-Est propose désormais d'adapter les horaires de train pour qu'ils soient en concordance avec les travailleurs transfrontaliers
- **Le covoiturage organisé** porté par la ville de Strasbourg et le Fond Social Européen, **permet de créer un collectif pour covoiturer de manière solidaire**
- Le partenariat avec les associations comme Mobilex permet l'engagement des entreprises pour que les travailleurs gardent les mêmes horaires de travail et amène l'autonomie des travailleurs dans leur déplacement : nécessité de partir des besoins du territoire en engageant de l'animation et de la communication autour du dispositif et mutualiser les espaces pour covoiturer

La problématique du logement chez les jeunes : la plupart des difficultés se situent en zone rurale

- Faciliter l'accès à un premier logement avec **la colocation coachée et promouvoir l'accès à l'emploi** : lien avec la Mission Locale pour le développement du dispositif
- **Accompagner les jeunes vers l'autonomie** : l'insertion des jeunes par le logement, cet accompagnement est couplé avec la recherche d'emploi et l'insertion professionnelle des jeunes. Un travail de médiation est fait par des éducateurs spécialisés auprès des jeunes pour qu'ils sortent du dispositif en étant autonomes. Ils pourront d'ailleurs bénéficier d'aides supplémentaires du Conseil Départemental du Bas-Rhin en sortant du logement en colocation coachée
- Médiation nécessaire forte par les éducateurs spécialisés pour accompagner vers l'autonomie

Pistes d'action

▶ **Développer des projets de territoire à partir d'un besoin identifié :**

- Partir d'une **opportunité** et d'une **initiative locale réellement identifiée**
- **Portage politique** : nécessité de réunir tous les acteurs concernés pour porter le projet et lever les freins
- **Clarifier le rôle des acteurs** pour déterminer la contribution effective des partenaires

▶ **Accompagner les jeunes vers l'autonomie** (les problématiques du logement des jeunes, de la mobilité et de l'emploi sont étroitement liées) :

- **Développer au niveau communal ou intercommunal des aides au permis de conduire** : engagement du jeune à travailler pour une collectivité et celle-ci finance en partie son permis de conduire. (Le jeune n'est pas rémunéré, l'aide financière est versée directement à l'auto-école grâce à un partenariat)
- **Mobiliser les ressources et les acteurs disponibles sur le territoire** : CCAS, Mission Locale...
- **Créer des liens et des passerelles avec les conseils de solidarité**